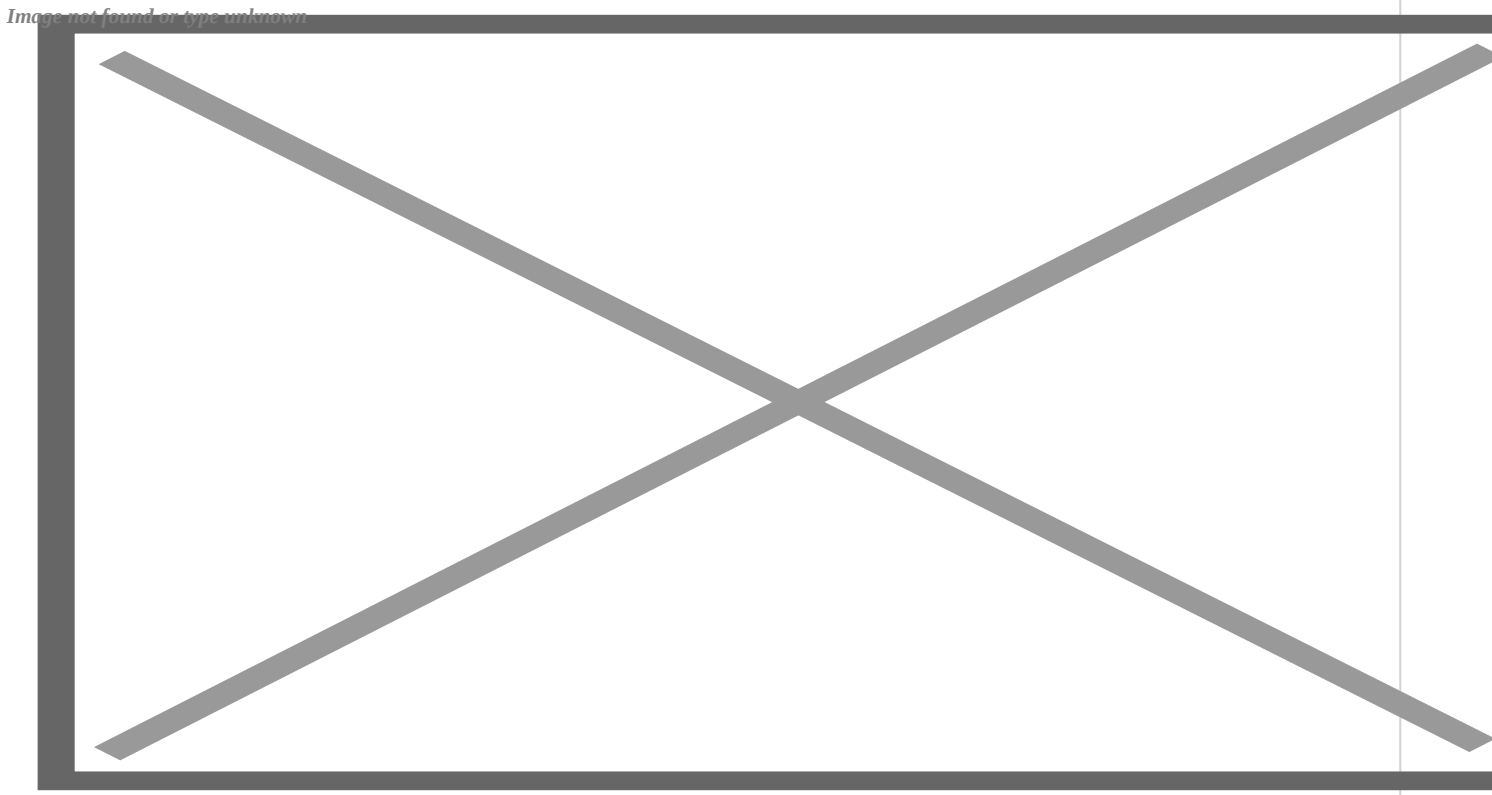


Cuba : des avancées notables dans la défense des droits des femmes

Image not found or type unknown



La Havane, 8 mars (RHC) Cuba célèbre ce samedi la Journée Internationale de la Femme avec des avancées concrètes dans sa politique d'état pour la promotion de la femme, qui vise à autonomiser ce groupe de population et à lui assurer une plus grande participation dans la société.

Selon les données publiées par la Fédération des femmes cubaines et d'autres organisations de la société civile, les femmes occupent 49 % des sièges parlementaires du pays, ce qui en fait la quatrième nation au monde avec la plus forte représentation au sein du pouvoir législatif.

L'élection de femmes présidentes dans 10 des 15 provinces est également remarquable, de même qu'une forte présence de femmes dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et la justice, entre autres.

Selon les évaluations de la Commission de la jeunesse, de l'enfance et de l'égalité des droits pour les femmes du Parlement cubain, le taux d'activité économique des femmes dépasse 52 %, dont 46 % dans le secteur public et 24 % dans le secteur privé.

Dans les zones rurales, les femmes représentent 20,32 % du nombre total de femmes membres de l'Association nationale des petits agriculteurs, et plus de 16 900 femmes travaillent la terre dans diverses formes d'agriculture et d'élevage.

Les réalisations de l'île des Caraïbes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont été un point de référence pour divers organes des Nations unies, deux décennies après la déclaration de Pékin sur ce droit humain fondamental.

En 1995, le pays antillais est arrivé à la réunion de la capitale chinoise avec de nombreux objectifs atteints, notamment l'accès à la santé, à l'éducation, à un emploi décent, à un salaire égal à celui des hommes pour un travail égal, ainsi qu'à des droits sociaux et reproductifs complets.

C'est le résultat de la politique promue par la révolution cubaine depuis 1959 et qui a été renforcée par l'approbation, en mars 2021, du programme national pour la promotion de la femme (PAM). Par le biais du décret présidentiel 198/202, le PAM constitue l'agenda de l'État cubain à cette fin et intègre dans un seul document les actions et les mesures pour y parvenir.

La défense des femmes est un héritage historique et une tradition de lutte, promue par le héros national José Martí et le leader historique du processus révolutionnaire Fidel Castro (PL).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/378288-cuba-des-avancees-notables-dans-la-defense-des-droits-des-femmes>



Radio Habana Cuba